

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU

19 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf mai à dix-neuf heures , en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Sauvillers-Mongival sous la présidence de Monsieur PELTIEZ Gilles, Maire

Etaient Présents : Mr PELTIEZ Gilles, Mr WABLE Vincent. Mme LANGEVIN Michèle, Mr BACHELLEZ Francis, Mme FRENOY Christiane, Mr PELTIEZ Christophe, Mr FAVRESSE Sylvain, Mr ROGER Nicolas, Mr SOYEZ David, Mr VATIN Dominique,
Absent : Mr PINARD Jean-Michel,

Mise en place du Bureau de vote : élections européennes

08h00 -10h00	Christiane FRENOY	Nicolas ROGER
10H00 – 12h00	Dominique VATIN	Sylvain FAVRESSE
12H00 – 14H00	Michèle LANGEVIN	Daniel KOVAC
14H00 – 16H00	Christophe PELTIEZ	Gilles PELTIEZ
16H00 – 18H00	David SOYEZ	Vincent WABLE

Délibération pour le centre aéré Louvrechy/Coullemelle

En 2013, les enfants de la commune ont eu la possibilité de participer au centre aéré de Louvrechy/Coullemelle pendant 6 semaines juillet et août.

Cette année le centre aéré est reconduit du 07 juillet au 14 août 2014. La commune de Louvrechy se charge de la gestion administrative et financière du centre.

Le maire propose aux membres du conseil d'adhérer en signant une convention avec la commune de Louvrechy. Le conseil accepte à l'unanimité le principe et donne pouvoir au maire de signer la convention avec la commune de Louvrechy.

Délibération sur la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire

La transmission des actes par voie électronique présente plusieurs avantages pour les collectivités

- possibilité de rendre des actes immédiatement exécutoires
- sécurisation des échanges grâce à la fiabilité, traçabilité et confidentialité
- économies de coûts

Les membres du conseil autorise le maire à signer avec le préfet une convention relative à la télétransmission des actes.

Point sur les travaux à venir

Suite à la visite des biens de la commune, les membres du conseil mettent en avant les travaux à venir soit :

- accessibilité des handicapés
- grillage derrière le préau (aménagement d'un jardin pour enfants)
- église : demande de devis et intervention pour les fuites
- panneaux d'affichage
- fuite de la mare
- fenêtres de l'école
- nettoyage de la cuve du château d'eau (demande de devis en cours)

Questions diverses

Mr Wable fait le compte rendu de l'assemblée générale de la Communauté de Communes du Val de Noye qui s'est tenue le 24 mai 2014